

Vie de la commune



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Recensement citoyen obligatoire

Tous Français (garçons et filles) qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser dans leur mairie. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. Passé ce délai, la démarche sera plus longue à effectuer. La mairie leur remettra une ATTESTATION DE RE- CENSEMENT à conserver. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Merci de se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

ETAT CIVIL

Naissances :

Elif YILDIRIM, née le 10 mai

Décès :

Marcel GARIN, décédé le 5 juin

Agenda

Vacances d'été

Du samedi 5 juillet au lundi 1er septembre, les élèves seront en congés.

Communication numérique

Pour l'information du quotidien, consultez le site internet : www.gourhel.com

La Mairie utilise l'application de messagerie gratuite « panneapocket » pour les actualités communales urgentes.



HORAIRES DE MAIRIE

Ouverture au public :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de
8h00 à 12h00
Après-midi sur rendez-vous
Kévin ARGENTIN, Maire,
reçoit sur rendez-vous.

GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
 - *En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
 - *Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
 - *Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit

Mairie

17 rue de la Libération
56800 GOURHEL
☎ 02.97.74.00.45
✉ mairie@gourhel.com
🌐 www.gourhel.com

GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°69/ mai-juin 2025



Vie de la commune



Police municipale

Vous l'avez peut-être lu dans la presse ou vous en avez-vous entendu parler : Gourhel va expérimenter la mise en place d'une police municipale.

Face au développement de la petite délinquance, aux dégradations, dépôts de déchets sauvages mais aussi aux trop nombreuses infractions routières et comportements dangereux; la commune va bénéficier de l'aide de la police municipale de Ploërmel.

C'est suite aux nombreuses réclamations des Gourhelois que ce système va être testé. Leurs actions incluent surveillance et patrouilles, la prévention et la lutte contre l'insécurité et les incivilités malheureusement devenues trop nombreuses. La sécurité routière sera également l'une des priorités. Ne soyez pas surpris de les voir régulièrement sur le bord des routes.

Les policiers municipaux (multi-municipalités de fait) ne manqueront pas de travail. Cette mutualisation entre Ploërmel, Gourhel et Campénéac va permettre de mieux équiper la police municipale tout en garantissant une meilleure efficacité et maîtrise des secteurs. C'est une seule et même équipe qui gèrera les 3 communes.

Évidemment, être Gourhelois ne dispense pas de respecter les règles de bonne conduite, nous comptons sur votre exemplarité. Il est des concours où il fait bon arriver dernier.

Dans le cadre de certains contrôles routiers, les agents pourront agir en coordination avec la gendarmerie pour couvrir un large spectre de vérifications. Désormais, les excès de vitesse sur les routes Gourheloises risquent de coûter cher à leurs auteurs.

Vous pouvez retrouver les informations relative à la police municipale sur le site de la ville de Ploërmel

<https://www.ploermel.bzh/mes-services/police-municipale-296.html>

Il est possible de suivre leurs actions sur leur page Facebook.

https://www.facebook.com/policemunicipaleploermel/?locale=fr_FR

Jeux école

Les précédentes installations datant des années 2000 ayant été démantelées en raison de leur vieillissement et d'incompatibilité avec la sécurité des enfants, l'école Jean de la Fontaine de Gourhel profite désormais d'une nouvelle aire de jeu.

Elle a été réalisée par l'entreprise Quali-Cité basée à Péaule puis rapidement certifiée par un organisme de contrôle. En place depuis fin juin, les enfants peuvent à nouveau profiter d'obstacles à grimper, du tobogan, le tout installé sur un revêtement amortissant. Le projet d'un coût de 20 000 € a été l'objet de beaucoup d'attention, car il ne pouvait pas bénéficier de subvention. Pour limiter les dépenses, c'est un groupe de bénévoles de l'équipe municipale qui a démantelé l'ancienne installation.



Horaires de tonte et nuisances sonores

Suite à de nombreux signalements, un rappel s'impose.

Par respect et pour assurer des périodes de tranquillité aux Gourhelois, nous vous rappelons que les plages horaires pour pratiquer des activités bruyantes comme la tonte sont réglementées.

Merci de les respecter.

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h



Le Far West de l'AALG

C'était en tout cas le thème retenu par l'équipe Gourheloise pour cette 99^e édition du carnaval de Ploërmel.

Notre équipe remporte un prix artistique et le public a apprécié les nombreux acteurs déguisés de toutes générations venus accompagner le char.

Si lors des 2 défilés, l'ambiance a été festive et les spectateurs au rendez-vous, lors de la parade nocturne, c'est la pluie qui s'est franchement manifestée à partir de 22h40. C'est sous des trombes d'eau que les carnavaliers ont donc fini de défiler. Il pleut aussi dans les grandes plaines du Far West. Quant au bateau pirate de l'équipe de Campénéac, grand vainqueur de cette édition, il a affronté sa première tempête.

En raison des conditions météo peu propices, le traditionnel feu d'artifice n'a pas été tiré... Saluons l'organisation sans faille et les nombreux bénévoles qui se démènent pour nous offrir l'un des plus beaux carnivals de Bretagne. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas, l'année prochaine, nous fêterons les 100 ans du carnaval, un moment exceptionnel en perspective.



Nouveaux tarifs salle des fêtes

Face à l'austérité, la commune baisse les coûts de location de la salle des fêtes à partir du 1er septembre. Voici un tableau récapitulatif des différentes formules.

	GOURHEL	HORS GOURHEL
Salle Entière	240 €	360 €
Forfait Week-End	370 €	500 €
Association	Gratuit	80 €
Réunion		50 €
Manifestation sociales et culturelles		15 € de l'heure
Caution	1 200 €	1 200 €
Ménage	350 €	350 €